

L'ENJEU DE L'ENVIRONNEMENT – ÉTUDE DE DOCUMENTS

À L'AIDE DES DOCUMENTS ET DE VOS CONNAISSANCES, EXPLIQUEZ COMMENT L'ATTITUDE DES ÉTATS-UNIS INFLUENCE LA GOUVERNANCE MONDIALE DU CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT DEPUIS LES ANNÉES 1970

- **Document 1 : Un extrait de discours présidentiel américain (faisant écho soit au pragmatisme souverainiste, soit au virage vert comme l'Inflation Reduction Act).**
- **Document 2 :** Une carte ou un graphique mondial mettant en évidence les émissions de CO₂, les ratifications des traités ou les investissements dans les technologies vertes.

Corrigé

Introduction

Depuis l'émergence de la conscience environnementale moderne dans les années 1970, la gouvernance mondiale du climat — définie comme l'ensemble des négociations, traités et institutions (principalement sous l'égide de l'ONU) visant à réguler le défi écologique planétaire — est intrinsèquement liée aux choix politiques de Washington. Les documents soumis à notre analyse illustrent l'ambivalence de la première puissance mondiale face à ce défi global. Le document 1, un texte de nature politique, met en évidence la vision stratégique de l'exécutif américain concernant la transition énergétique et la souveraineté économique. Le document 2, un document géographique, cartographie à l'échelle mondiale les rapports de force industriels et environnementaux, révélant la place centrale des États-Unis dans les émissions globales et l'innovation verte.

Dès lors, nous pouvons nous demander comment l'attitude fluctuante des États-Unis, balançant entre leadership multilatéral et protection de leurs intérêts nationaux, influence et reconfigure la gouvernance mondiale de l'environnement depuis un demi-siècle.

Nous verrons dans un premier temps que la puissance économique et historique des États-Unis, visible dans les données globales, en fait un acteur indispensable mais historiquement contraignant pour le multilatéralisme (I). Nous analyserons ensuite comment les revirements politiques internes de Washington ont créé une diplomatie en « dents de scie » qui a déstabilisé les accords internationaux (II). Enfin, nous démontrerons que l'attitude récente des États-Unis déplace l'enjeu mémoriel et environnemental vers une logique de compétition industrielle et géopolitique globale (III).

Dév. 1

Un acteur incontournable aux responsabilités historiques lourdes

Le poids de la puissance thermo-indissociable

Le document 2 met en évidence la position structurelle des États-Unis dans l'écosystème environnemental planétaire. En analysant les données de ce document, on constate que les États-Unis figurent parmi les tout premiers émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre. Par nos connaissances, nous pouvons préciser qu'ils sont historiquement le **premier émetteur cumulé de CO₂** depuis la révolution industrielle du XIX^e siècle. Cette réalité est indissociable de leur modèle de puissance, l'*American Way of Life*, fondé sur une consommation de masse et une énergie fossile bon marché. Cette position de premier plan confère à l'attitude américaine une influence mécanique : sans la participation du premier pôle économique mondial, toute tentative de gouvernance globale du climat est privée d'une partie de son efficacité.

Le refus de la contrainte internationale au nom de l'économie

Cette réalité économique explique la posture défensive adoptée par Washington dès les années 1990, lorsque la gouvernance mondiale s'est structurée autour d'objectifs chiffrés. Le document 1 y fait indirectement écho en insistant sur la préservation des emplois et de la compétitivité. C'est cette ligne idéologique, résumée par la formule de George H. W. Bush en 1992 (« *Le mode de vie des Américains n'est pas négociable* »), qui a conduit le Sénat américain à rejeter massivement la ratification du **Protocole de Kyoto en 1997** via la résolution Byrd-Hagel. L'argument central américain était que le traité pénalisait les pays développés tout en exemptant les pays émergents comme la Chine. L'influence américaine s'est alors traduite par un affaiblissement durable du multilatéralisme onusien, Kyoto entrant en vigueur amputé de son principal acteur.

Dév. 2

Une diplomatie en « dents de scie » qui déstabilise la gouvernance globale

L'impact de la polarisation politique interne

Le document 1 témoigne de la politisation extrême de la question climatique aux États-Unis, un phénomène qui dicte leur politique étrangère. La gouvernance mondiale a subi de plein fouet les alternances partisans à Washington, créant une trajectoire instable. D'un côté, les administrations démocrates (Clinton, Obama, Biden) tentent d'inscrire le pays dans le jeu multilatéral. Le document 1 montre cette volonté de réengagement. De l'autre, les administrations républicaines (Bush fils, Trump), fortement influencées par les **lobbies industriels fossiles** (pétrole et gaz de schiste exploités par *fracking*), adoptent une posture unilatérale et climatosceptique.

Des ruptures de leadership qui paralysent la communauté internationale

Cette versatilité a eu des conséquences géopolitiques majeures à l'échelle planétaire. L'exemple le plus flagrant, qu'il convient de mobiliser pour éclairer la fragilité des traités évoqués dans les documents, est la trajectoire de l'**Accord de Paris (2015)**. Signé par Barack Obama, l'accord est dénoncé unilatéralement par Donald Trump en 2017 au nom du dogme « *America First* ». Le document 2 montre bien les vides diplomatiques laissés par ces retraits. Pendant quatre ans, le désengagement américain a brisé la dynamique collective, encouragé d'autres États réticents à ralentir leurs efforts et privé les fonds climatiques internationaux des financements de la première puissance. L'influence des États-Unis s'est ici manifestée par leur capacité à saboter un consensus mondial par un simple changement de majorité présidentielle.

Dév. 3

Le renouveau de l'influence américaine : de l'écologie à la guerre industrielle verte

Le levier de la gouvernance multi-niveaux

Il convient de nuancer l'idée d'un blocage systématique des États-Unis suggéré par les seuls visages présidentiels. L'analyse critique des documents permet de rappeler que la puissance américaine est fragmentée. Face aux défaillances de Washington, la structure fédérale a permis à des acteurs locaux (États fédérés comme la **Californie**, métropoles) et privés (firmes transnationales de la Tech visibles sur le document 2) de prendre le relais. À travers

l'alliance *We Are Still In*, ces acteurs ont maintenu les objectifs de réduction des émissions, influençant la gouvernance mondiale en prouvant que les marchés économiques et les régions infranationaux pouvaient court-circuiter l'unilatéralisme d'un gouvernement central.

L'Inflation Reduction Act (IRA) ou l'écologie comme arme de puissance face à la Chine

Enfin, le document 1 met en lumière le virage contemporain amorcé sous l'administration Biden. Le retour des États-Unis dans l'Accord de Paris en 2021 s'accompagne d'un outil législatif majeur : l'**IRA (Inflation Reduction Act) de 2022**, évoqué à travers les ambitions de décarbonation industrielle. Le document 2 corrobore ce basculement vers les investissements dans les énergies renouvelables. L'influence américaine change ici de nature : elle n'est plus seulement diplomatique, elle devient commerciale et protectionniste.

En injectant 370 milliards de dollars pour subventionner les technologies vertes *Made in USA*, Washington n'agit pas par pur altruisme environnemental, mais pour contrer le monopole de la **Chine** sur les panneaux solaires, les batteries et les terres rares. Cette attitude influence la gouvernance mondiale en transformant la transition écologique en un terrain d'affrontement géoéconomique brutal, forçant l'Union européenne et les puissances asiatiques à répliquer par leurs propres plans de souveraineté verte.

Conclusion

Bilan

En conclusion, l'étude de ces documents, enrichie par nos connaissances, démontre que l'influence des États-Unis sur la gouvernance mondiale de l'environnement est lourde et paradoxale. Par leur poids d'émetteur historique et leur puissance financière, ils disposent d'un droit de veto de fait sur l'efficacité des traités climatiques. Leur diplomatie en « dents de scie », dictée par une polarisation politique interne intense, a longtemps rendu la gouvernance mondiale instable et prévisible.

Ouverture

Cependant, comme le suggère le corpus, l'attitude américaine évolue : sous l'impulsion de la gouvernance multi-niveaux locale et du sursaut de l'exécutif face à la concurrence asiatique, les États-Unis influencent désormais le monde en transformant le défi climatique en une compétition industrielle de haute intensité. Le climat n'est plus seulement un objet de négociation à l'ONU, il est devenu le nouveau langage de la puissance mondiale.

COMMENTAIRES MÉTHODOLOGIQUES

L'étude critique de documents est l'exercice le plus technique de l'épreuve d'HGGSP. Pour maximiser tes points en exploitant ce corrigé, retiens bien ces trois règles d'or :

1. Bannir la paraphrase grâce au "Va-et-vient" (La règle absolue)

Le piège mortel de cet exercice est de recopier le document (paraphrase) ou, à l'inverse, de rédiger une dissertation en oubliant les documents. Regarde attentivement comment sont construits les paragraphes du corrigé :

- Chaque sous-partie commence par le **document** : « *Le document 2 met en évidence...* », « *En analysant les données de ce document...* ».
- Puis, immédiatement, la copie apporte les **connaissances** pour expliquer le document : « *Par nos connaissances, nous pouvons préciser qu'ils sont historiquement le premier émetteur cumulé...* ».
- **Ta formule magique sur ta copie** : « Le document montre [Élément du doc], ce que nous pouvons éclairer par le fait que [Ton cours] ».

2. Pratiquer la critique des documents (L'esprit HGGSP)

Le mot "critique" dans le titre de l'épreuve n'est pas là pour faire joli. Le correcteur cherche à savoir si tu es dupe ou non du document.

- **Sur le document 1 (Discours politique)** : Le corrigé ne prend pas les déclarations du président américain au pied de la lettre. Dans la partie III.B, on montre que derrière les grands mots sur l'environnement, l'objectif réel est **géopolitique et protectionniste** (contrer la Chine avec l'IRA). Démasquer les intentions cachées d'un émetteur, c'est cela faire une analyse critique.

3. L'importance des transitions thématiques plutôt que chronologiques

Bien que le sujet mentionne « depuis les années 1970 », l'analyse de documents exige un plan thématique solide pour éviter le catalogue historique.

- **I. Les structures économiques** (Le poids historique, le refus de Kyoto).
- **II. Le fonctionnement politique** (La polarisation, le clivage Trump/Obama).
- **III. Les mutations contemporaines** (La Californie, l'IRA face à la Chine). Ce plan te permet d'intégrer n'importe quel corpus de documents sur les États-Unis en reliant le passé (Kyoto) aux enjeux les plus récents (l'IRA et la rivalité avec Pékin).